

Post confinement Cononavirus COVID-19



PROTOCOLE DE REPRISE DES ACTIVITÉS SPORTIVES

Version du 25 mai 2020

Sur la base du guide d'accompagnement de reprise des activités sportives
édité le 15 mai 2020 par le Ministère des Sports
+ guide complémentaire du 25 mai 2020

1/ Situation actuelle

Principe général : à ce jour, la pratique des sports collectifs n'est toujours pas autorisée selon les règles habituelles, mais il est possible de proposer « *des activités alternatives dans le respect des principes sanitaires de portée générale* », envisageables avec les réserves suivantes :

- S'inscrire dans le respect des consignes sanitaires générales
- Activités d'extérieur limitées à un effectif de 10 personnes
- Absence de contacts interpersonnels
- Absence d'échange, de partage ou de transmission d'un matériel quelconque
Dans le cas précis du football, cela signifie entre autres et sans que cette liste soit exhaustive, **pas de passe entre joueurs, pas de frappe au but avec gardien, un ballon par joueur sans échange possible**
- Respect de l'ensemble des dispositions évoquées dans le guide d'accompagnement
 - Distanciation entre les participants
 - Tenue d'un registre des participants
 - Aptitude médicale
 - Etc...

Dans le cadre du football, il est donc possible de mettre en place des séances de reprise et préparation physique ou de techniques d'habiletés motrices individuelles

2/ Protocole de reprise d'activités envisagé à l'Étoile de Lusigny

IMPORTANT : tout refus d'une des consignes de ce protocole entraînera la non-participation ou l'exclusion de la séance du jour. Le club se réserve également la possibilité d'annuler à tout moment l'ensemble des séances en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, du non-respect des consignes ou de suspicions de maladie

2.1/ Participation aux ateliers de reprise

- Différents créneaux horaires vont être proposés par catégorie sur le site du club
- Une pré-inscription doit être effectuée par le licencié ou son représentant légal
- Pour chaque créneau, une convocation (*identique à celles reçues pour les matchs*) sera transmise directement depuis le site du club. **Le licencié devra impérativement confirmer ou non sa présence**. En cas d'absence annoncée (*réponse « Je suis absent » à la convocation, croix rouge sur le site*) ou de non-réponse, la place sera attribuée au prochain licencié sur la liste d'attente

2.2/ Accueil des participants

- Le respect de l'horaire d'accueil est impératif compte tenu du protocole d'accueil à respecter
- Chaque participant devra utiliser un moyen de locomotion personnel et individuel pour se rendre au stade (*sauf participants issus d'un même foyer familial*)
- À l'arrivée, l'éducateur en charge du groupe ou le référent GPS du club (*GPS : Garant du Protocole Sanitaire*) tiendra impérativement à jour le cahier de présence (*afin que le club puisse répondre aux demandes des services sanitaires et faciliter la recherche de cas contacts éventuels*)
- Toute personne n'étant **pas préinscrite et/ou n'ayant pas confirmé sa présence** par suite de la convocation ne sera pas autorisée à pratiquer au cours de cette séance (*à moins d'une absence de dernière minute, libérant ainsi l'une des 9 places possibles*)

- Éloignement de toute personne symptomatique à l'arrivée ou en cours de pratique
- Questionnaire de vérification de santé à remplir et signer à chaque arrivée
Chaque pratiquant devra être muni de son propre stylo
- À l'arrivée : **port du masque obligatoire** (non fourni par le club, à conserver jusqu'à l'arrivée sur la zone attribuée au pratiquant sur le terrain) et lavage des mains obligatoire avec mise à disposition de savon ou gel hydroalcoolique (savon en priorité) au niveau du pédiluve extérieur. Chaque pratiquant devra avoir sa **serviette individuelle** pour l'essuyage des mains. Deux personnes maxi à la fois, au niveau des robinets situés aux deux extrémités, pour respecter la distance d'1,5m entre les personnes. Les autres pratiquants seront en file d'attente, avec une distance d'1,5m entre chacun
- Vestiaires fermés (les pratiquants arriveront directement en tenue) et douches non accessibles
- Accès possible aux WC d'un bloc (avec désinfection avant et après chaque séance), avec lavage des mains obligatoire avant d'entrer dans le bâtiment et de toucher aux poignées...
- Aucun accompagnement autorisé sur les terrains ou dans l'enceinte grillagée du stade = attente dans chaque véhicule personnel ou sur le parking en extérieur avec respect de la distanciation et groupe de 10 personnes maximum (le parking est considéré comme étant voie publique, à ce jour la limitation de regroupement est toujours active). Les parents d'enfants mineurs seront autorisés à pénétrer dans l'enceinte grillagée le temps de signer les documents d'accueil
- Collation et hydratation individuelles : chaque participant devra avoir sa propre bouteille ou gourde personnalisée, celles-ci ne devront pas être regroupées mais rester dans le périmètre alloué à chaque pratiquant

2.3/ Répartition sur le complexe

- **1 éducateur + 9 pratiquants** maximum par terrain de foot à 11
(soit 2 groupes* maximum simultanément sur le complexe)
Guide de de recommandations : « Par rassemblement limité à 10 personnes, il convient bien de considérer personnes présentes simultanément dans un espace rapproché ». L'espacement physique entre les deux terrains permet de considérer chacun d'entre eux comme étant des espaces différenciés
- **L'éducateur devra conserver son masque individuel de protection pendant toute la séance**
Les pratiquants ne sont pas soumis à cette obligation
- Seul l'éducateur du groupe est autorisé à manipuler le matériel pédagogique commun (accès au local de rangement du matériel, installation, modification d'implantation en cours de séance, rangement)
- Dans les catégories les plus jeunes, les séances seront au moins dans un premier temps limitées à 45-60 minutes pour faciliter une reprise progressive et permettre l'accès aux groupes à un maximum de pratiquants
- Un délai de 10-15 min sera prévu entre deux séances successives sur un même terrain, afin d'éviter que les pratiquants des deux groupes ne puissent se croiser
- Selon l'activité envisagée :
 - Pratique à dominante statique : zone de 4 m² par pratiquant
 - Pratique avec déplacement : écartement latéral de 1,50m et/ou distance de 10m entre les pratiquants

2.4/ Mesures barrières et protocole de désinfection du matériel commun

- Tout pratiquant présentant l'un des symptômes précisés ci-dessous devra être mentionnée sur le cahier de présence par l'éducateur ou le référent GPS, qui devra en outre prévenir au plus tard dès la fin de la séance l'un des responsables du club
- Tout accès à l'intérieur des bâtiments (*WC ou stockage matériel*) nécessitera un lavage systématique et obligatoire des mains (*savon en priorité ou gel hydroalcoolique*) préalablement au contact avec les poignées des portes d'accès
- Le matériel commun d'entraînement (*jalons, coupelles, haies, planche à rebonds...*) sera désinfecté après chaque séance (*pulvérisation de javel ou tout autre produit virucide puis rinçage à l'eau avant rangement et/ou réutilisation par un autre groupe*)
- **Chaque pratiquant viendra prioritairement avec son propre ballon.** Le cas échéant, le club fournira un ballon qui sera utilisé de manière individuelle pour toute la séance. Les ballons fournis par le club suivront un protocole de désinfection identique au matériel commun à la fin de chaque séance d'entraînement

2.5/ Symptômes entraînement l'empêchement ou l'arrêt de pratique

Douleur dans la poitrine	Essoufflement anormal
Palpitations	Perte brutale du goût et/ou de l'odorat
Variation anormale de la fréquence cardiaque au repos ou à l'effort	Température supérieure ou égale à 38° au repos à distance de l'activité
Fatigue anormale ou inhabituelle	Reprise ou apparition d'une toux sèche
Courbatures	Augmentation d'une toux habituelle
Manque de souffle inhabituel dans les dernières 24h lorsque vous parlez ou faites un petit effort	Diarrhée au cours des dernières 24h (<i>avec au moins 3 selles molles</i>)
Mal à la gorge	

EN RÉSUMÉ, POUR POUVOIR PRATIQUER JE DOIS :

- M'inscrire au préalable et confirmer ma présence à chaque fois (*selon convocation transmise*)
- Venir au stade à l'heure prévue :
 - Si je ne suis pas atteint de l'un des symptômes ci-dessus (*je préviens le club si c'est le cas*)
 - Déjà en tenue
 - Avec mon masque individuel, mon stylo, ma serviette, ma gourde et mon ballon
 - Je pénètre sur le terrain en suivant impérativement le parcours indiqué sur place :
 - Port du masque à l'arrivée (*sauf éducateur : toute la séance*)
 - Respect des distances interpersonnelles
 - Signature du questionnaire de santé
 - Enregistrement sur le cahier de présence
 - Lavage obligatoire des mains
- Je respecte toutes les consignes qui me sont données par l'éducateur ou le référent GPS